

DELIBERATION n°2022-02-03.3 du Conseil Municipal d'Uzerche sur le Compte Administratif - Service Annexe du Cinéma Louis Jouvet

Le Conseil Municipal d'Uzerche, réuni sous la présidence de Madame Catherine CHAMBRAS, 1^{re} adjointe au maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame Catherine CHAMBRAS, 1^{re} adjointe, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (5 abstentions : M. Patrick PIGEON, Mme Rosine CHAUFFOUR ROBINET, M. Guillaume JOIE, Mme Evelyne DEBARBIEUX, M. Anthony ROUGERIE),

1° : Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEFICITS	EXCEDENTS
Résultats reportés		646,45		116 104,77		116 751,22
Opérations de l'exercice	95 418,28	94 771,83	34 685,35	16 228,00	19 103,80	
TOTAUX	95 418,28	95 418,28	34 685,35	132 332,77	19 103,80	116 751,22
Résultats de clôture		0,00		97 647,42		97 647,42
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	95 418,28	95 418,28	34 685,35	132 332,77	19 103,80	116 751,22
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	97 647,42	97 647,42

2° : Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;



Pour expédition conforme

L'Adjointe au Maire déléguée
Catherine CHAMBRAS